

Mémoire introductif au point 7 A b) de l'ordre
du jour de l'A.I.

"COMMISSION DES ETUDIANTES "

7AB

I.- Suspension des activités du Sous-Secrétariat des Etudiantes.

Depuis la démission en septembre 1948 de sa dernière Directrice, Melle Rose-Marie Lorétan, le Sous-secrétariat des Etudiantes a cessé de fonctionner au sein du MIEC. Ce Sous-secrétariat, fondé dès 1930, s'était occupé avant la guerre d'organiser des rencontres et de coordonner des études sur des problèmes intéressant tout particulièrement les étudiantes en tant que telles. En 1946, après la guerre, le Sous-secrétariat a repris son activité sous la direction de Melle Lorétan, qui a réussi - à l'aide surtout des camps d'été organisés en Suisse - à recréer, au moins en Europe, la communauté des étudiantes de Pax Romana.

Au cours de l'A.I. de Mexico, le rôle et l'utilité de ce Sous-secrétariat ont été vivement discutés. L'A.I. a néanmoins voté le maintien du Sous-secrétariat et a chargé le Secrétariat Général de chercher une responsable.

II.- Création de la Commission des Etudiantes.

Les démarches entreprises dans ce sens n'ayant pas abouti, le Secrétariat Général a obtenu l'autorisation du Comité Directeur, réuni en septembre 1949 de créer une Commission des Etudiantes qui se proposerait comme but de définir les problèmes qui se posent actuellement aux étudiantes universitaires, ainsi que l'aide que Pax Romana peut apporter - par exemple au moyen d'un Sous-secrétariat - au travail " féminin " entrepris par les fédérations.

Six dirigeantes de six pays ont été invitées à prendre part au travail de la Commission, à titre purement personnel : Melles Annemarie Herold (Allemagne), Miesi De Januario (Italie), Rose-Marie Lorétan (Suisse), Denise Rottier (France), Erika Schleifer (Autriche) et Gerty Tonino (Pays-Bas). Par la suite on a sollicité aussi la collaboration d'une membre de la Jeunesse Universitaire féminine d'A.C. Espagnole et des Auxiliaires Laïques des Missions à Bruxelles. Le travail de la Commission a été coordonné au Secrétariat Général par Melle Rosemary Goldie, qui fournissait aux membres une documentation sur le travail antérieur du Sous-secrétariat des Etudiantes et faisait circuler parmi elles, les documents reçus de chacune : rapports sur la situation des étudiantes dans leurs pays respectifs et suggestions pour le travail futur de Pax Romana.

III. Contact avec les Organisations féminines catholiques.

En janvier 1950, à la suite d'un échange de vues entre les Secrétariats Généraux des deux Mouvements de Pax Romana et les dirigeantes de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques et de la Fédération Mondiale des Jeunes Femmes Catholiques, proposition a été faite d'établir des contacts réguliers entre les représentantes de ces 4 organisations pour toutes les questions intéressant plus particulièrement les étudiantes et les femmes diplômées. Une première rencontre a été fixée pour le 15 avril 1950, à l'occasion des réunions internationales tenues à Fribourg par les deux organisations féminines. Le Comité Directeur du MIEC, à sa réunion de mars dernier, a approuvé les démarches faites dans ce sens, ainsi que le projet d'inviter pour la rencontre de Pâques les membres de la Commission des Etudiantes de Pax Romana.

Trois membres de la Commission ont d'abord assisté, comme déléguées de Pax Romana, à la Session Internationale de la Fédération Mondiale des Jeunes Femmes Catholiques. La rencontre commune du 15 avril a ensuite réuni au Secrétariat Général de Pax Romana, 20 représentantes de 4 organisations. A la suite de cette rencontre, il a été décidé de convoquer une réunion de femmes universitaires pendant le Congrès mondial à Amsterdam et de proposer aux 4 organisations une réunion annuelle commune qui aurait lieu à l'occasion de la rencontre des femmes universitaires organisée sous le patronage de Pax Romana (rencontres de Marienstatt - 1948, d'Imstenrade - 1949, de La Verna - 1950). Les buts de ces contacts seraient : connaissance mutuelle, information mutuelle sur les problèmes féminins qui engagent la responsabilité des femmes universitaires, et discussion des moyens pour contribuer à leur solution. Entre les conférences annuelles, un Comité permanent de 4 personnes maintiendrait le contact et préparerait le travail.

Il a été fortement recommandé de maintenir au sein de Pax Romana - MIEC, la Commission des Etudiantes.

IV. Réunion de la Commission des Etudiantes.

Le lendemain de cette rencontre commune, la Commission des Etudiantes s'est réunie. Elle a choisi comme thème pour le travail immédiat : "Etudes universitaires et vocations féminines". Ce thème comporte des recherches sur : a) les professions universitaires auxquelles les femmes ont accès dans les différents pays et les possibilités qu'elles offrent comme "vocation féminine"; b) les études qu'il faut choisir en vue de ces professions. Le thème est en rapport avec les sujets qui seront discutés par les étudiantes et les diplômées à La Verna et avec le travail entrepris par l'UNESCO sur l'Education de la Femme.

V. Recommandations à l'A.I.

Les expériences des derniers mois, ainsi qu'une étude des différents aspects de la question, nous suggèrent les recommandations suivantes :

1.- Que la Commission des Etudiantes créée en octobre 1949 remplace le Sous-secrétariat des Etudiantes de Pax Romana -MIEC.

2.- Que la Commission soit composée d'un nombre restreint d'étudiantes ou de jeunes diplômées particulièrement compétentes et ayant le contact nécessaire avec la vie estudiantine de leur pays.

3.- Que les buts de cette Commission soient :

- a) de mettre à la disposition du Secrétariat Général du MIEC une documentation sur les problèmes spéciaux des étudiantes universitaires ;
- b) de collaborer avec le Secrétariat Général pour la préparation d'articles, de rapports, de semaines d'étude, etc. intéressant les étudiantes ? *)
- c) d'aider par tous ces moyens à " créer l'inquiétude " des problèmes féminins parmi les étudiantes (problèmes de formation féminine, d'orientation professionnelle des étudiantes, problèmes sociaux, problèmes de vie religieuse, etc.) ;
- d) de préparer la participation de Pax Romana MIEC aux rencontres des femmes universitaires organisées conjointement par les deux Mouvements de Pax Romana et par les organisations féminines catholiques internationales ;
- e) de constituer une équipe de travail qui développe des méthodes de collaboration internationale dans l'esprit de Pax Romana.

4.- Qu'une réunion internationale d'étudiantes ait lieu normalement chaque année. Ces réunions pourront être organisées par le Secrétariat Général en collaboration avec les étudiantes du pays d'accueil. (L'excellente initiative des étudiantes hollandaises, qui ont organisé le camp d'été de 1949, montre que cette méthode est réalisable).

*) NOTE Nous rappelons la proposition de faire toujours participer une étudiante ou jeune diplômée au travail du Secrétariat Général. (cf. mémorandum introductif au pt. 13 de l'ordre du jour).

Fribourg, le 1 juin 1950.